

OMPI



WO/CC/61/5

ORIGINAL : anglais

DATE : 10 avril 2009

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

F

COMITÉ DE COORDINATION DE L'OMPI

**Soixante et unième session (22^e session extraordinaire)
Genève, 15 et 16 juin 2009**

DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'APPEL DE L'OMPI

document établi par le Secrétariat

1. S. E. M. Franciscos Verros, ambassadeur et représentant permanent de la Grèce auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, a été désigné en qualité de président du Comité d'appel de l'OMPI (ci-après dénommé "comité") à la cinquante-sixième session du Comité de coordination, qui s'est tenue à Genève du 24 septembre au 3 octobre 2007. M. Verros a récemment informé le directeur général qu'il ne pouvait pas continuer d'exercer la fonction de président du comité.
2. Conformément à la disposition 11.1.1d)3) du Règlement du personnel, le siège du Président étant resté vacant entre deux sessions du Comité de coordination, et après consultation du Conseil du personnel, le directeur général a désigné M. Dominick Devlin en qualité de président par intérim du Comité d'appel. Le mandat du président par intérim expire lors de la session du Comité de coordination suivant sa nomination.
3. Conformément à la disposition 11.1.1d)1)i) du Règlement du personnel et après consultation du Conseil du personnel, le directeur général propose la désignation, par le Comité de coordination de l'OMPI, de M. Dominick Devlin, ressortissant du Royaume-Uni, et ancien conseiller juridique au Bureau international du travail, à Genève (de 1997 à 2001).

4. M. Devlin a obtenu une licence en droit à la University College de Londres (Royaume-Uni) et exerce la profession d'avocat chez Gray's Inn à Londres. De 1966 à 1970, il a exercé la fonction de juriste à la Commission internationale de juristes de Genève; puis, de 1970 à 1977, à la Division de la propriété industrielle de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, à Genève; enfin, de 1977 à 1983, au Bureau du conseiller juridique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à Rome. De 1983 à 1991, il a été juriste principal au Bureau du conseiller juridique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à Genève.

5. En 1991, il a intégré le Bureau international du travail de l'Organisation internationale du travail, à Genève, où il est resté jusqu'à sa retraite en 2001. Il y a exercé les fonctions de juriste principal (1991), de conseiller juridique adjoint (1992), puis de conseiller juridique (1997-2001).

6. Depuis qu'il a quitté le Bureau international du travail, il a travaillé pour l'OIT de manière intermittente et à temps partiel, exerçant aussi, auprès d'autres organisations ou institutions (telles que des universités), des fonctions dont une grande partie sont liées au droit administratif international, notamment des enquêtes spéciales concernant des différends entre membres du personnel.

7. Le Comité de coordination de l'OMPI est invité à désigner M. Dominick Devlin comme président du Comité d'appel de l'OMPI.

[Fin du document]